



17

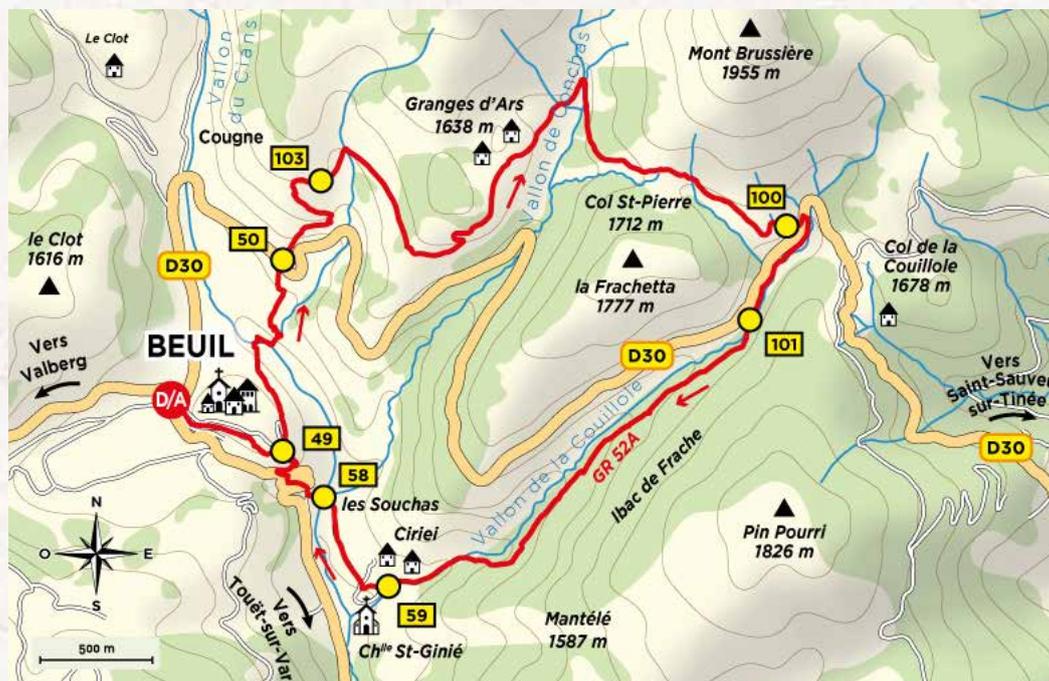
CIRCUIT DES GRANGES D'ARS Au départ de Beuil (1 440 m)



Les beaux plateaux de Beuil ont eu très tôt une vocation pastorale et leur toponymie est associée aux besoins et aux activités de la vie des bergers. Le lieu-dit « Montagne d'Ars » rappelle le terme « Essarts » (brûlis de broussailles après déboisement). Lors de cette randonnée, les appellations des différents quartiers traversés correspondront à diverses significations comme par exemple avec le col de la « Couillole » qui évoque un lieu où poussent les liserons dont raffolent les moutons. La descente s'effectue quant à elle dans l'ubac de la forêt de mélèzes de la Frache, ainsi dénommée en référence à une limite de territoire.

Itinéraire

De l'extrémité Est du village de Beuil (b.49), descendre vers le vallon du Cians, le traverser à la côte 1 404 mètres, puis remonter par un petit sentier sur la route D.30 au niveau d'une épingle (1195m - b.50). Traverser la route et continuer à s'élever par un bon sentier qui chemine entre trois granges ; se diriger ensuite vers le vallon d'Ars avant de retourner vers l'Ouest. S'élever par quatre petits lacets vers une grange isolée (1 600 m - b.103), puis prendre à droite et gagner le fond du vallon (1 583 m) ; le sentier monte alors en écharpe vers le Sud pour rejoindre une piste et les granges du Creuset. Suivre cette piste sur environ 800 mètres linéaires ; la quitter et prendre le sentier qui s'élève à droite pour rapidement atteindre les granges d'Ars et les vastes dolines. Traverser cette zone et rejoindre, après les dernières granges en ruine le vallon de la Conchas que l'on franchit à gué pour remonter facilement vers le col St-Pierre (1 712 m) et ses abreuvoirs. Le col de la Couillole est désormais visible : suivre le sentier qui conduit à la route D.30 (b.100). La traverser et rejoindre le carrefour menant au col de la Couillole (b.100 bis). Prendre à droite le GR 52A et en aval des abreuvoirs (b.101), continuer sur la gauche par le GR qui, par un beau sentier forestier conduit au



quartier de Ciriei. Remonter rapidement vers la chapelle St-Ginié ; suivre alors une petite route qui mène à la station d'épuration (b.58) et continuer à la monter en direction du village de Beuil par le sentier qui coupe la route du Cians (D.28) à plusieurs reprises, jusqu'à rejoindre le point de départ de l'itinéraire.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +435 mètres / -435 mètres

Durée : 3h30

Distance : 9,8 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.